



Dénonciation de procès verbal de saisie attribution

Par **fredd30**, le **20/06/2014** à **10:29**

Bonjour,rrnrNous devons, mon frère et moi, à la Sécurité Sociale une somme d'argent. Nous avons un arrangement avec un huissier de justice pour donner un montant chaque mois. Depuis l'arrangement intervenu au mois de septembre 2013, j'ai respecté mon engagement jusqu'à ce jour mais mon frère ne l'a pas respecté.rrnrLe 19 juin au matin, un huissier ce présente chez moi pour me donner une dénonciation de procès verbal de saisie attribution et, bien sûr, l'huissier m'a expliqué que ces procédures ont été faites parce que je ne respectais pas mes engagements. Je lui ai expliqué qu'il se trompait de personne, il n'a rien voulu savoir, il m'a prit la somme de 1.300 €. J'ai appelé l'huissier avec qui j'ai un engagement, il m'a confirmé que je suis à jour des paiements, j'en ai la preuve avec tous les reçus que j'ai. Il me dit au téléphone qu'il me rappellera dans l'après-midi, il n'en est rien, donc je me suis rendue à son bureaux mais impossible de le voir, les secrétaires m'ont donné un rendez-vous pour lundi 23 juin.rrnrPensez-vous que je vais récupérer mon argent sachant que je suis dans le précaire, sans travail, et qu'il y a des factures à payer ? Comment dois-je m'y prendre ? y a-t'il un moyen ?rrnrMerci pour votre aide.

Par **fredd30**, le **21/06/2014** à **12:42**

bonjour rnrnpour quoi personne ne me répond? la pages a était visiter plus de 70 fois,rrnrmon problème et ci grave? il ni a vraiment aucun recoure ?

Par **alterego**, le **21/06/2014** à **14:30**

Bonjour,rnrnVous avez écrit "***nous devons, mon frère et moi, à la Sécurité Sociale une somme...***".rnrnRenseignez-nous mieux sur l'origine de la créance de la Sécurité Sociale. Le dette que votre frère et vous devez à l'organisme social laisse penser à une dette commune, une dette solidaire.rnrnEnfin, pour information, l'échéancier pris avec l'huissier n'engage pas le créancier, particulièrement quand l'un des débiteurs solidaires ou les deux se montrent défaillants. Depuis une date X, les engagements ne sont plus tenus.rnrnCordialement

Par **fredd30**, le **24/06/2014** à **09:32**

Bonjour,rn rnmerci alterego mai je vais arrêtez ma recherche l huissier après quelle que jours devrai me rembourser,rnje ni croyez plus et pour temps en discutent avec lui et comme je suis de bonne fois et que j'ai toujours respecter mon engagement il me rembourse.

Par **alterego**, le **24/06/2014** à **09:51**

Bonjour,rnrnC'est une bonne nouvelle. Bonne journée